

Regards sur Anjou

CHOISISSEZ-VOUS UN ARBRE

Un programme de plantation d'arbres démarre bientôt

Dans le cadre du Plan d'action canopée de la Ville de Montréal, l'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI), offre la possibilité aux résidents d'Anjou d'acquiescer et de planter sur leur terrain un ou plusieurs arbres. Ces nouveaux arbres permettront d'améliorer la biodiversité urbaine et d'accroître le couvert végétal.

L'arrondissement vous propose 17 variétés d'arbres, d'une taille de 2 m, constituées de 9 essences indigènes et de 8 arbres fruitiers. Les arbres indigènes sont : l'amélanchier du Canada, le chêne à gros fruits, le chêne rouge, l'érable rouge, l'érable de l'amur, le micocoulier occidental, le noyer noir, le sorbier des oiseaux et le sorbier décoratif. Les arbres fruitiers sont : les cerisiers Météor et Stella, les poiriers Luscious et Summercrisp, les pommiers Honeycrisp et Liberty, les pruniers Italiens et Mont-Royal.

Les citoyens souhaitant se procurer un ou plusieurs arbres à **25 \$** l'unité pour les arbres indigènes et à **35 \$** pour les arbres fruitiers peuvent s'inscrire entre le 20 avril et le 5 juin en appelant à la Direction du développement du territoire au 514 493-8086.

La prise de possession des arbres aura lieu le samedi 20 juin, de 8 h à 14 h. Une quantité de champignons mycorhiziens et du compost seront fournis avec l'arbre.

Une fiche technique sur chaque espèce d'arbres et d'autres informations seront accessibles sur le site Internet de l'arrondissement dès le 20 avril.

Mentionnons que SOVERDI est un organisme à but non lucratif fondé en 1992 qui s'active à verdir le paysage montréalais, un arbre à la fois. En assurant le lien entre divers organismes, il reçoit des fonds de grandes entreprises ou donateurs préoccupés par le verdissement urbain et les distribue aux organismes impliqués dans le verdissement de leur rue, de leur secteur ou de leur quartier. SOVERDI travaille avec le milieu et les acteurs locaux.

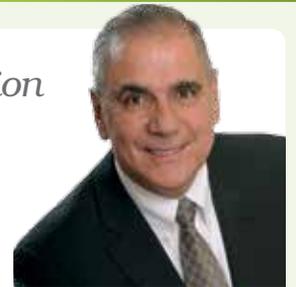
Si ce programme connaît un succès auprès de la population, l'expérience sera répétée ultérieurement. Planter un arbre c'est améliorer notre qualité de vie et notre environnement.

PARTICIPEZ!



Messsage de Luis Miranda

La centralisation de la gestion des services s'accélère



Chers Angevins et Angevines,

Ces derniers mois, j'ai eu l'occasion de vous parler et de vous démontrer les conséquences négatives des décisions prises par la Ville de Montréal, notamment en ce qui concerne la réforme du financement des arrondissements. Par cette réforme unilatérale, la Ville a modifié la gouvernance de certaines activités, mais ce sont les arrondissements qui doivent exécuter les tâches selon les directives, les normes et les standards fixés par la Ville. De ce fait, la centralisation progressive des champs de compétence et des opérations vient miner le pouvoir de décision des arrondissements. Prenons quelques exemples.

Depuis le début de l'année, la ville centre gère l'application de la réglementation en matière de stationnement et est responsable de la délivrance des constats d'infraction par l'entremise du Service de police de la Ville de Montréal.

La Ville de Montréal entend maintenant dicter le moment approprié pour effectuer les opérations de chargement de la neige, même dans les rues locales, faisant fi de l'expérience et des connaissances que nous avons développées au fil des ans.

La ville centre a repris les guides des collectes de matières résiduelles et souhaite, entre autres, remettre en question le nombre de collectes des ordures ménagères pour passer graduellement de deux à une par semaine.

Ces exemples illustrent le fait que la liste des opérations centralisées par la Ville de Montréal ne cesse d'augmenter, au détriment de l'expertise et des besoins locaux. À ce jour, il est difficile pour les citoyens d'Anjou de voir une quelconque amélioration des pratiques de la Ville de Montréal, au contraire. Ces pratiques de centralisation, voire de normalisation, nuisent à la qualité des services que les citoyens d'Anjou sont en droit de recevoir. Notre inquiétude est légitime et notre administration fait tout ce qui est en son pouvoir pour défendre notre autonomie.

Comme à mon habitude, tout en vous invitant à vous ressourcer dehors avec l'arrivée du printemps, je vous rappelle que vous pouvez me joindre au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

Regards sur **Anjou**

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Deschamps Impression

Tirage
21 100 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Copyright 2015 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boulevard Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

Maire suppléant d'arrondissement



Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement

Nomination

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 mars, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, a été désigné maire suppléant d'arrondissement pour les mois d'avril, de mai, de juin et de juillet 2015.

Congé de Pâques

Les bureaux administratifs de l'arrondissement d'Anjou seront fermés du Vendredi saint au lundi de Pâques, soit du 3 au 6 avril inclusivement.

Les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou seront ouvertes le samedi 4 avril aux heures habituelles, mais fermeront leurs portes le Vendredi saint, le jour de Pâques et le lundi de Pâques.

La collecte des ordures ménagères aura lieu comme d'habitude le Vendredi saint.

Joyeuses Pâques!

Les élus et le personnel de l'arrondissement souhaitent à toute la population angevine un bon congé pascal.

Rencontre d'information

Réaménagement de l'avenue de Chaumont

Le maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Luis Miranda, en compagnie de M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, de M. Paul-Yvon Perron, conseiller d'arrondissement du district Est, et de M^{me} Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement du district Centre, a rencontré les commerçants et les propriétaires d'immeubles de l'avenue de Chaumont le 10 mars dernier

à la mairie d'arrondissement pour leur présenter un projet de réaménagement et de verdissement qui vise essentiellement à créer un environnement plus convivial et plus sécuritaire. Des aménagements provisoires vont être réalisés cet été en vue d'être testés. Si les essais sont concluants, l'arrondissement pourrait à moyen terme réaménager l'avenue de manière permanente. C'est à suivre.

Les Fleurons du Québec

Initiatives locales mises en valeur



C'est à titre de présidente du comité consultatif d'urbanisme et du comité d'embellissement que M^{me} Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, a participé à l'un des Ateliers verts.

Dans le cadre de l'un des cinq Ateliers verts organisés par la Corporation des Fleurons du Québec qui se sont tenus en mars dernier à travers le Québec, l'arrondissement d'Anjou a été invité à faire une présentation des initiatives locales originales en matière de réglementation municipale et d'urbanisme. À cette occasion, Anjou a exposé les effets positifs du verdissement urbain dans les secteurs industriel et commercial.

Mentionnons que ces ateliers représentent des journées d'information régionales consacrées à l'embellissement paysager municipal et à l'aménagement des espaces verts. Ils offrent aux municipalités participantes l'occasion d'échanger leurs idées et de découvrir des pistes d'action pour leurs projets horticoles et paysagers. Notre arrondissement est donc fier d'avoir été choisi pour mettre en valeur nos initiatives dans le cadre de cette journée.

Par ailleurs, nous en profitons pour encourager la population angevine à planter des arbres et à réaliser des aménagements paysagers afin d'embellir notre paysage urbain.



Luis Miranda
Samedi 11 avril

Bureau du citoyen

Rencontres sans rendez-vous de 9 h à midi à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet relatif à la vie municipale et faire vos demandes ou vos commentaires.



Paul-Yvon Perron
Samedi 25 avril

Vos élus, toujours disponibles

Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Prochaines séances ordinaires du conseil d'arrondissement les mardis 7 avril et 5 mai, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements : 514 493-8004.



Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019



Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085



Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de ville
514 493-8010



Andrée Hénault
Conseiller de ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017

Campagne de propreté 2015

Participez au grand ménage de printemps!

L'hiver a été rude, mais il quitte enfin nos contrées et il est temps d'en effacer tous les stigmates dans nos rues et nos espaces verts. Les employés municipaux s'affairent déjà sur le territoire. Pour qu'Anjou retrouve encore plus vite sa fière allure, les citoyens sont conviés à faire le nettoyage des abords des propriétés. Notre qualité de vie en sera d'autant augmentée.

Pour l'arrondissement, le printemps signifie...

Côté travaux publics :

- ramassage des papiers, des feuilles mortes et des débris;
- nettoyage des espaces verts;
- nettoyage des poubelles;
- passage du balai sur 130,8 km de rues;
- entretien des voies de desserte des autoroutes 25 et 40;
- nettoyage de 215 km de trottoirs;
- préparation de 11 km de pistes cyclables;
- réparation de la signalisation routière endommagée;
- préparation et plantation de fleurs dans les plates-bandes publiques.

Côté parcs, immeubles et équipements :

- nettoyage des parcs;
- remise en état des équipements (jeux et chalets);
- assainissement des carrés de sable;
- enlèvement des graffitis dans les parcs.

Côté développement du territoire :

- vérification du bon état de l'extérieur des propriétés, incluant les terrains et les clôtures;
- enlèvement des graffitis sur les édifices publics;
- aide aux résidents, aux commerçants et aux industriels dans le cadre du programme d'enlèvement des graffitis de la Ville de Montréal.

Pour le citoyen, le printemps signifie...

- ramasser les feuilles mortes et les papiers sur les terrains;
- râteler le gazon;
- retourner la terre des plates-bandes;
- planter des arbres, des arbustes et des fleurs;
- respecter les horaires de collecte;
- favoriser le recyclage;
- prendre soin des parcs;
- utiliser les poubelles du domaine public.

Chacun peut contribuer à cet indispensable nettoyage de printemps.

Nous comptons sur vous!

LA GRANDE BALADE DES BALAIS DANS NOS RUES

La présence des balais se fait remarquer de mars à la fin mai. De nombreux allers-retours sont nécessaires pour vider la machinerie des amas de terre, de poussière, de sable et autres résidus ramassés. Il est impossible d'entasser davantage pour réduire les allées et venues, car une norme du ministère des Transports du Québec limite le volume des matières à transporter. Il en devient difficile de respecter les horaires de travail prescrits.

C'est ici que l'arrondissement incite les citoyens et les citoyennes à faire preuve de compréhension, à être vigilants et à observer les directives qui apparaissent sur les panneaux de signalisation.

Le rythme du travail revient à la normale à la mi-mai, après la levée de la « période de dégel » du ministère.

À l'œuvre

La Direction des travaux publics possède trois balais pour couvrir tout le territoire angevin. Une

nouvelle acquisition doit venir bientôt remplacer un appareil très vieux et en mauvais état.

Pour tout renseignement sur le nettoyage printanier, veuillez joindre le personnel du bureau Accès Anjou au 311.



SPORT EN FAMILLE OU ENTRE AMIS

Soccer libre sur trois terrains synthétiques



Du 25 avril au 19 juin

Saviez-vous que plusieurs plages horaires ont été réservées sur les trois terrains de soccer synthétiques de l'arrondissement pour permettre aux citoyens de jouer en famille ou entre amis? Les trois terrains sont situés dans les parcs Lucie-Bruneau (7051, avenue de l'Alsace), Goncourt (7130, avenue Goncourt) et Roger-Rousseau (7501, avenue Rondeau, côté est de la rue). Vous pouvez consulter les dernières pages du *Répertoire d'activités* de l'arrondissement que vous venez de recevoir pour situer l'emplacement exact de ces parcs.

À noter que les ligues organisées ne sont pas acceptées pendant les périodes de jeu libre. Celles-ci doivent appeler au 514 493-8222 pour réserver les terrains à d'autres moments.

Voici les périodes de jeu libre

	Parcs	Printemps 25 avril au 19 juin
Lundi	Lucie-Bruneau	10 h – 17 h 30
	Goncourt	15 h 30 – 17 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Mardi	Lucie-Bruneau	10 h – 17 h 30
	Goncourt	15 h 30 – 22 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Mercredi	Lucie-Bruneau	10 h – 20 h 30
	Goncourt	15 h 30 – 17 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Jeudi	Lucie-Bruneau	10 h – 17 h 30
	Goncourt	15 h 30 – 17 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Vendredi	Lucie-Bruneau	10 h – 17 h 30
	Goncourt	15 h 30 – 22 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Samedi	Lucie-Bruneau	13 h – 17 h
	Goncourt	13 h – 19 h
	Roger-Rousseau	13 h – 17 h
Dimanche	Lucie-Bruneau	13 h – 17 h
	Goncourt	13 h – 19 h
	Roger-Rousseau	13 h – 15 h

Aucun changement les jours fériés.

Il vous suffit d'apporter votre ballon et votre énergie. Profitez-en!

Ateliers-Soleil pour les ados **NOUVEAUTÉ**

Club ados pour les 13-14 ans

Du 1^{er} juillet au 14 août, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, les jeunes seront parmi leurs pairs et découvriront les ressources de leur milieu, en plus de participer à des sorties (**frais supplémentaires à prévoir**) et à des activités communautaires, sportives et de loisirs.

Offert par l'arrondissement, ce programme permet aux adolescents de vivre des expériences enrichissantes dans quatre domaines :

- des activités jeunes citoyens avec des périodes de bénévolat et des projets au choix en fonction de leurs intérêts;
- des activités de formation (apprentis aide-animateurs, esprit d'équipe, cuisine et premiers soins);
- des activités ludiques comme de grands jeux, des sorties (frais à prévoir) et la fête de clôture;
- des activités de financement au profit d'un organisme à but non lucratif choisi par les jeunes ou pour financer une activité du Club ados.

Renseignements et inscription : consulter l'édition printemps-été du Répertoire d'activités de l'arrondissement d'Anjou.

Aidez-nous à augmenter notre indice de canopée



Les arbres publics et privés constituent une richesse collective. Ils sont les véritables poumons d'Anjou et contribuent à améliorer

la qualité de l'air, procurent de l'intimité et donnent du caractère à nos artères, captent une partie des eaux de ruissellement. Alors que notre planète connaît un réchauffement climatique et une hausse constante du prix de l'énergie, ces majestueux végétaux permettent aussi d'économiser sur les coûts de chauffage et de climatisation. Nous encourageons donc les Angevins et les Angevines à contribuer à l'atteinte de l'objectif de la Ville de Montréal de faire passer l'indice de canopée* de 20 à 25 % d'ici 2025. Les citoyens sont invités à planter un arbre sur leur terrain.

Pour participer aux efforts de plantation, tous les citoyens peuvent adhérer au programme décrit en page 1 ou consulter le site Internet de la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI) au www.soverdi.org.

* La canopée correspond au feuillage supérieur des arbres mesuré en été. L'indice de canopée fournit une référence utile pour évaluer l'ampleur de la forêt urbaine et la mesurer dans le temps.

Normes sur la protection et l'abattage d'un arbre

Lors de travaux de construction ou de démolition, le propriétaire doit veiller à la protection des branches, des troncs et des racines de tous les arbres sur sa propriété en utilisant des méthodes appropriées. Les préposés aux permis de l'arrondissement fournissent au requérant toutes les informations sur ces méthodes au moment où une demande de permis de construction ou de rénovation est faite.

Abattage des arbres dans une cour avant ou dans une berge

Sur un terrain privé, un certificat d'autorisation est requis pour abattre un arbre dans une cour avant, dans une berge et sur un terrain sans construction. Ce certificat est délivré uniquement pour les raisons suivantes.

L'arbre est :

- susceptible de causer un dommage sérieux aux biens;
- mort ou atteint d'une maladie irréversible;
- une nuisance pour la croissance et le développement d'arbres voisins de plus grande valeur;
- un risque pour la sécurité publique ou pour l'exécution de travaux publics;
- situé dans l'aire d'implantation ou à moins de trois mètres de l'aire d'une construction projetée, autre qu'une enseigne, une clôture, un mur de soutènement, une aire de stationnement ou une dépendance ne reposant pas sur des fondations.

La demande doit préciser les raisons démontrant la nécessité de l'abattage. De plus, lorsque l'arrondissement autorise l'abattage, un nouvel arbre (tronc d'au moins 5 cm de diamètre mesuré à 1,4 m du sol) doit être planté dans la cour avant dans un délai de six mois. L'abattage de l'arbre ne peut être effectué qu'après avoir obtenu le certificat d'autorisation.



Protection de la faune urbaine

Comment éloigner les animaux sauvages?

Certains animaux sauvages (mouffettes, marmottes, rats laveurs, etc.) sortent de leur hibernation et peuvent causer des problèmes en construisant leurs terriers sur votre terrain ou y en cherchant de la nourriture. Or, la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* est très stricte concernant toute intervention humaine. Ainsi, nul ne peut (ni aider quiconque à) tuer ou capturer un animal qui l'attaque ou qui cause un dommage à ses biens lorsqu'elle peut l'effaroucher (le faire fuir) ou l'empêcher de causer des dégâts.

Voici ce que vous pouvez faire pour les éloigner :

- éviter les amas de débris, de planches ou autres matériaux;
- entreposer vos ordures dans un contenant hermétique en métal;
- bloquer les accès sous le balcon ou le cabanon, en installant un grillage qui sera enfoncé aussi dans le sol sur environ 40 cm;
- éviter de nourrir les animaux domestiques à l'extérieur;
- installer un obstacle (ex. : coupole inversée) autour du tronc des arbres fruitiers pour les empêcher de grimper;
- recouvrir vos semences et vos bulbes d'un grillage métallique;
- épandre des poils de chien ou de chat ou un engrais à base de fumier de poulet (effet répulsif);
- étendre du paillis ou des pierres pour les décourager de creuser le sol;
- utiliser un répulsif liquide, en granules ou à ultrasons;
- chapeauter les cheminées pour éviter l'intrusion des animaux dans la maison;
- tailler les branches qui donnent accès à une toiture.

Les animaux menaçants ou recueillis blessés ou morts, à l'exception des oiseaux de proie, peuvent être récupérés par la SPCA. Les oiseaux de proie sont protégés par la loi et sont à déclaration obligatoire auprès d'un agent de la protection de la faune.

Sachez que la tolérance peut s'avérer être la meilleure solution si leurs dommages sont minimes, car le régime alimentaire de la plupart de ces animaux est constitué d'organismes nuisibles aux humains tels que les insectes et les petits rongeurs.

Renseignements : 311

SPCA : 514 735-2711
ou www.spcamontreal.com

Faune Québec (région de Montréal) : 450 928-7608 ou www.mffp.gouv.qc.ca/faune/securite/animaux-importuns/index.jsp

Centrale de signalement des oiseaux de proie : 1 877 644-4545

EN HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Semaine de l'action bénévole

Afin de saluer le dévouement de milliers de personnes soutenant les plus démunis, les banques d'alimentation, mais aussi les arts, les clubs sportifs et communautaires locaux, la Semaine de l'action bénévole a été mise sur pied. Cette semaine est aussi un moyen privilégié de promouvoir l'action bénévole auprès de la population. En 2015, la semaine se déroulera du 12 au 18 avril et sera portée par la signature : « le bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif ».

L'arrondissement d'Anjou compte de nombreux bénévoles qui améliorent notre qualité de vie en nous proposant des services très variés. Leur implication est une richesse pour notre communauté. Anjou les soutient de diverses façons.

Vous avez le goût de mettre vos talents à contribution et vous désirez vous impliquer, mais ne savez ni où ni comment : appelez-nous. Nous vous guiderons dans la recherche de l'organisme qui répondra le mieux à vos attentes.

Renseignements : André Maisonneuve, agent de développement, du lundi au vendredi, au 514 493-8209.

Concours de décorations de Noël 2014

Félicitations aux gagnants et aux gagnantes

Les noms des gagnants et des gagnantes du Concours de décorations de Noël 2014 ont été dévoilés lors d'une cérémonie tenue à la mairie d'arrondissement le vendredi 13 mars en présence des élus de l'arrondissement, des membres du comité d'embellissement et de gagnants. Des présents leur ont été offerts en souvenir par l'arrondissement.



On aperçoit sur la photo les membres du comité d'embellissement en présence des élus. De gauche à droite :

M^{me} Micheline Beauvais, M. Jacques Gauthier, M^{me} Jeannine Lebire, M. Robert Brodeur, M^{me} Réjeanne Thibault, M^{me} Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement du district Centre et présidente du comité d'embellissement, M. Luis Miranda, maire d'arrondissement, M^{me} Pierrette Turcotte, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement du district Ouest, et M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou. Le conseiller du district Est, M. Paul-Yvon Perron, n'a pu participer à la cérémonie étant retenu par d'autres engagements.

Sur les photos ci-dessous, les élus posent avec les gagnants du concours.



Voici la liste :

Josette et Onorio Torti

7530, avenue de l'Alsace

Alfonso Marco Luca Carpinelli

7241-7243, avenue de Fontevault

Éric Beaudry

7013, avenue de Belfroy

Anna et Domenico Spadafora

8371, avenue André-Laurendeau

Lynda et Neil Rail

6441, boulevard des Roseraies

André Bédard

6451, boulevard des Roseraies

Les terrasses Versailles

6923, boulevard des Galeries-d'Anjou

Claudette et Michel Clément

8251, avenue du Curé-Clermont

Jean-Louis Lavoie

5830, avenue du Bois-de-Coulange

Rosa-Maria et Alain Cauchy

7681, avenue de Montpensier

Claudette et Robert Frenette

7775, place de Bayeux

Raymonde Meunier et Laurent Geoffrion

7702, avenue d'Avrillé

Katia et Daniel Boudreault

8301, place Montoire

Roger Dauphinais

8271, place de Vaujours

Mario Trépagnier

8355, place de Croissy

Famille Arcila Mejia

8674, avenue Georges

Carole McDonald

6973, avenue Lévesque

Jean Lafond

7051, avenue Rhéaume

André Mayrand

9211, avenue Émile-Legault

Philippe Catafard

6419, avenue Azilda

Étalex inc.

8501, rue Jarry Est

Club de golf Métropolitain Anjou

9555, boulevard du Golf

Offres d'emploi

Surveillant-sauveteur recherché

Sogep est à la recherche d'étudiants et d'étudiantes pour occuper un poste de surveillant-sauveteur qualifié Sauveteur national, dans les piscines et les pataugeoires extérieures de l'arrondissement d'Anjou. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à : piscinesanjou 2015@gmail.com.

Renseignements : www.sogep.ca.



Soirées-concert avec Anjou



Hommage à Fritz Kreisler

Avec Ewald Cheung, violoniste, et Philip Chiu, pianiste

Judi 23 avril à 19 h 30

Église Jean XXIII
7101, avenue de l'Alsace

Billets : 10 \$

Renseignements : consultez le **Répertoire d'activités de l'arrondissement**.

Rappels saisonniers

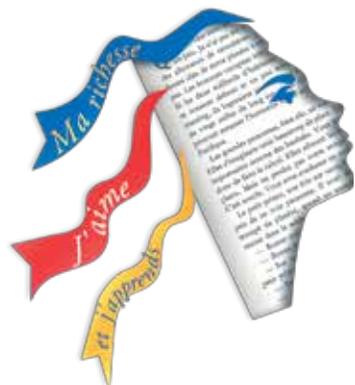


Abris temporaires d'automobiles et tiges de protection

La date limite pour retirer l'abri temporaire pour automobile ainsi que les tiges de protection pour les aménagements paysagers est le 15 avril.

Restrictions de stationnement

Depuis le 15 mars, les restrictions de stationnement sont en vigueur pour permettre le **nettoyage des rues** et la réalisation de divers travaux (surfaçage de la chaussée, émondage, réparations à l'éclairage des rues, inspection des réseaux d'égout et d'aqueduc, etc.). Respectez les panneaux!



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271



**À la bibliothèque,
faites choisir des livres
par votre enfant.**



Activités jeunesse

Spectacle de conte

Samedi 2 mai, à 10 h
Pour les 3-6 ans et leurs parents
Bibliothèque Jean-Corbeil

Que vous soyez venus ou non à nos heures du conte cet hiver, venez assister à ce spectacle pour les tout-petits. Laissez notre conteur vous entraîner dans un monde d'histoires et d'imagination.

Les débrouillards

L'air
Dimanche 19 avril, à 13 h 30
Pour les 6-12 ans
Bibliothèque Jean-Corbeil
Inscription dès maintenant

Les débrouillards reviennent à la bibliothèque! Apprendre n'aura jamais été aussi divertissant.

Soirée ados

Vendredi 1^{er} mai, de 18 h à 20 h 30
Pour les 10-14 ans
Bibliothèque Jean-Corbeil
Inscription dès le 13 avril

Le 1^{er} mai, la bibliothèque est réservée aux jeunes de 10 à 14 ans. Jeux, musique, ateliers, danse, prix de présence. Invitez vos amis et prenez possession de votre bibliothèque!

THÉÂTRE JEUNESSE SPECTACLE INTERACTIF

Julie-Lune

Samedi 2 mai, à 11 h
Pour les 2 à 7 ans
Centre communautaire d'Anjou



Laissez-passer disponibles 1 h avant le spectacle et valides jusqu'à 10 minutes avant l'heure prévue pour le début du spectacle.

Julie-Lune voue une admiration sans bornes à son oncle Copernic. Il l'a initiée à l'astronomie, cette chose étrange qu'est la science de l'espace. En secret, il lui a même confié qu'il s'envole cette nuit vers l'étoile Mégalux pour la Grande réunion intergalactique des savants

de tout grand univers. Chanceux! Et puis soudain, tout se bouscule... Est-ce un rêve ou Julie-Lune se retrouvera-t-elle réellement dans l'espace pour sauver nos scientifiques du gourmand trou noir?

ARTS

Exposition de peinture

Du 14 avril au 1^{er} mai : œuvres réalisées par les élèves des cours de peinture. Vernissage en présence des élèves et du professeur, le mardi 14 avril, à 19 h. Un vin d'honneur sera servi.

Exposition d'aquarelle

Du 14 mai au 11 juin : œuvres réalisées par les participants à l'atelier d'aquarelle. Vernissage en présence des participants, le jeudi 14 mai, à 19 h. Un vin d'honneur sera servi.

Venez admirer les œuvres des citoyens qui ont participé à l'atelier d'aquarelle et au cours de peinture animés par les professeurs Jean Saucier et Claude Charlebois, lors des sessions d'automne et d'hiver.

Expo-vente des élèves

Le 3 mai 2015, de 13 h à 16 h

Venez découvrir et encourager le talent des personnes qui ont participé aux ateliers de confection de bijoux de fantaisie.

Ces trois expositions se tiendront à la Galerie d'art Goncourt, 7500, avenue Goncourt.

Entrée libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Renseignements : 514 493-8200



Mai, le mois de la bande dessinée!

Pour souligner la 4^e édition du Festival de bande dessinée de Montréal, qui aura lieu du 29 au 31 mai, nous vous proposons en mai différentes activités sur la bande dessinée.

Trouve ton tigre!

Samedi 2 mai, à 14 h
Pour les 7-12 ans
Bibliothèque Jean-Corbeil
Inscription dès le 13 avril

Calvin et Hobbes à découvrir! Histoires, imagination et création sont au rendez-vous dans cette activité qui permettra aux jeunes d'inventer leur propre ami imaginaire.

Atelier de dessin manga

Samedi 16 mai, de 10 h 30 à 12 h 30
Pour les 12-17 ans
Bibliothèque Jean-Corbeil
Inscription dès le 27 avril

Atelier destiné à ceux qui veulent s'initier aux techniques de dessin manga ou améliorer leur style, tout en découvrant la langue et la culture japonaises. Cette activité est présentée par l'école de manga japonais.

Génie en BD

Samedi 23 mai, à 16 h
Pour les 7 ans et plus
Bibliothèque Jean-Corbeil
Inscription dès le 1^{er} mai

Venez tester vos connaissances de séries BD avec cette compétition interfamiliale! Des équipes parents/enfants rivaliseront pour savoir qui est le génie de la BD d'Anjou! Dès le 1^{er} mai, renseignez-vous au comptoir du prêt pour vous inscrire et connaître les séries à lire.

Activités pour adultes

Les Lundis-rencontre

Maladie d'Alzheimer et stratégies de communication
Lundi 20 avril, à 10 h 30
Bibliothèque Jean-Corbeil

Conférence présentée par la Société Alzheimer Montréal portant sur des questions courantes reliées à la maladie, suivie d'une introduction aux stratégies permettant de composer avec les changements en matière de communication et de comportement.

Formations aux outils numériques

Bibliothèque Jean-Corbeil, à 10 h
Inscription obligatoire auprès du bibliothécaire de référence

Initiations au clavier et à la souris – 15 avril

Initiation à Internet 1 – 22 avril

Initiation à Internet 2 – 30 avril

Le livre numérique – 6 mai

Initiation à Facebook – 29 avril, 13 mai

